



Animation à la Médiathèque de Chantelle

Le 18 Septembre 2024 a eu lieu la première animation de la rentrée, « Contes et Histoires », suivie d'ateliers créatifs. Les enfants ont été très créatifs lors de l'animation sur le thème des pommes. Nous remercions aussi tous les adultes participant aux différents ateliers.

Le 30 octobre prochain, Halloween s'invitera à Chantelle. Pour cette journée, ateliers créatifs le matin à la médiathèque, suivis l'après-midi du goûter offert par la municipalité à l'école élémentaire sur réservation et pour finir, la cueillette des bonbons.

Venez écouter les lectures d'Annie suivies d'ateliers créatifs à thème, gratuitement à la Médiathèque de Chantelle.

Ces activités se déroulent une fois par mois, de 10h30 à 11h45, prochaine date à retenir :

Le 16 octobre, Le 30 octobre (goûter sur réservation), le 13 novembre et le 18 décembre



CHANTELLE
SAMEDI 12 OCTOBRE 2024
DÈS 14H30

SALLE E. MAUPOIL
au rez-de-chaussée de la mairie
ENTRÉE GRATUITE - TOUT PUBLIC

Conférence
Hubertine AUCLERT,
Les voies de l'affranchisement
par Nicole Cadène, Docteure en histoire et spécialisée dans l'histoire des femmes et du féminisme
via l'Association Cheminements Littéraires en Bourbonnais

Exposition
sur Hubertine AUCLERT

Intervention de
Laurent MATHOUX
auteur auvergnat

ANIMATION
à la Médiathèque
de Chantelle

Mercredi 16 octobre 2024
de 10h30 à 11h45

**Venez écouter les contes
d'automne et participez
aux ateliers créatifs**

GRATUIT ET SANS INSCRIPTION

HALLOWEEN
MERCREDI 30 OCTOBRE 2024
ATELIERS CRÉATIFS GRATUITS À LA MÉDIATHÈQUE
DE 10H30 À 11H45

16H00 : GOÛTER OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ
À LA GARDERIE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU
04 70 56 62 21 OU AU 07 87 65 66 52

17H00 : RASSEMBLEMENT ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET
DÉPART POUR LA CUEILLETTE DES BONBONS
ENCADREMENT PAR DES ADULTES
COMME TOUJOURS PARTAGE DES BONBONS
À LA FIN DE LA CUEILLETTE

SI VOUS VOULEZ ACCOMPAGNER DES GROUPES
TÉLÉPHONEZ AU 07 87 65 66 52



Chantelle. Une course Magic et colorée.

Le 28 Septembre, pour admirer les couleurs de l'arc-en-ciel, il fallait à tout prix être à Chantelle où la Magic Color 2024 a posé ses bagages. Si un vilain ciel gris menaçait la quatrième édition de cette course un peu particulière, les participants ont finalement pu compter sur une percée du soleil dans l'après-midi pour rendre la journée encore plus belle. Parmi les 291 personnes présentes, 256 courageux ont pu s'asperger de 5 nuances de poudre colorée dans la joie et la bonne humeur tout au long des

5 kilomètres du parcours. Nul doute néanmoins, que l'apogée de cette éclatante journée festive fut le grand final : un jeté de poudre géant et collectif à l'extincteur pour célébrer l'arrivée des sportifs ! Si vous ne connaissez pas encore le principe de la Magic Color, le voici : parcourir 5 kilomètres à pied tout en affichant fièrement sa bonne humeur et surtout... être habillé de blanc pour mettre davantage en valeur la poudre colorée qui vous recouvrira bientôt. Bien entendu, tout a été prévu, puisque votre inscription à la course vous garantit un superbe tee-shirt floqué à l'effigie de la course et un petit sac de poudre, à utiliser sans modération sur vous ou sur les personnes de votre choix. Les frileux du lancer ont pu compter sur les bénévoles de la Magic, postés à tous les kilomètres, pour donner le la et donner l'exemple d'une aspergion de poudre enthousiaste et réussie. Animé par notre DJ Jean-Luc, les sportifs et les gourmands ont pu se réunir autour d'une soirée dansante et d'un repas jambon à la broche. Un immense merci à tous les participants et bénévoles pour leur présence lors de cette magnifique journée, ainsi qu'aux mécènes et financeurs, sans qui cet événement haut en couleurs n'aurait pas pu voir le jour.



CHANTELLE INFOS

Le mot du Maire

04.70.56.62.21
chantelle.mairie@wanadoo.fr
Www.chantelle-bourbonnais.fr

n° 240
OCTOBRE 2024
N°ISSN 1269-570X
Dir. Publication:
A. Bidaud
Agenda



Malgré une météo peu clémente, je voudrais souligner la chance que nous avons de vivre à Chantelle. Nous avons vécu de bons moments animés avec Bouge ton Bouble, le concert de la chorale le 7 juillet, la venue du groupe folklorique mexicain le 13 juillet, les festivités

(sous réserve de modification)
OCTOBRE:
Le 12 à 10H30-18H: Fête de la lecture, Lire Pour Tous, Salle Maupoil
Le 16 à 10h30 : Contes et Histoires + atelier créatif, Médiathèque
Le 30: HALLOWEEN :
10H30: Contes et Histoires + Atelier créatif, Médiathèque
16H:Goûter école élémentaire
17H: Chasse aux bonbons
NOVEMBRE:
Le 10 à 19H30 : Choucroute, Fêtes et animations, Salle Chardonnet
Le 11 à 11H: Commémoration du 11 novembre, Municipalité
Le 13 à 10H30: Contes et Histoires + Atelier créatif, Médiathèque
Le 15 : Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet
Le 16 à 15H: Dictée, Médiathèque
Le 23 à 12h30: Repas des Jeunes d'hier, Municipalité, Salle Chardonnet
Le 30 8H30-18H: Bourse aux livres, Lire pour tous, Salle Maupoil
DÉCEMBRE:
Le 06 : Téléthon
Le 07 : Sainte-Barbe, Pompiers, Salle Chardonnet
Le 18 à 10H30: Contes et Histoires + Atelier créatif, Médiathèque

du 14 juillet et les diverses expositions artistiques tout au long de l'été. Je tenais néanmoins à souligner qu'il est de plus en plus difficile pour les associations d'organiser des manifestations alors que les bénévoles et les volontaires sont devenus une espèce en voie de disparition.

Je m'interroge sur ce manque de volonté et d'implication qui conduit à l'annulation de manifestations et à moyen terme à la disparition d'associations autrefois florissantes.

Il m'est toujours agréable d'entendre que nous avons une belle commune avec ses services, ses écoles, son Abbaye, ses commerces mais la question qu'il faut se poser est : Pour combien de temps encore ?

Mesurons la chance que nous avons d'avoir pratiquement tout sous la main !

Je vous incite également à ne pas oublier nos commerçants qui ne sont pas là que pour dépanner. Un effort supplémentaire des Chantellois serait fortement apprécié.

Il me semble que s'impose une plus grande implication de chacun si nous ne voulons pas nous retrouver à plus ou moins court terme dans un village agréable mais sans commerces ni associations.

André Bidaud



Médiathèque

◆ Nouveau service à la médiathèque à l'intention des assistantes maternelles:

Convaincus que le livre et la musique contribuent largement à l'éveil des tout-petits et à l'apprentissage du langage, nous avons décidé de mettre en place le sac « Bébé bouquine ». Ce sac de 8 livres avec 2 CD pour enfants, pourra vous être prêté pour une durée de 2 mois.

Pour le renouvellements des emprunts, voir les conditions avec les bibliothécaires et ne pas oublier de rapporter le sac !

◆ Quelques acquisitions de la médiathèque parmi d'autres...

Romans adultes (littératures, sentimental ou terroir) : Olivier Norck - Les guerriers de l'hiver / Christian Signol - Bleus sont les étés / Mélissa Da Costa - Tenir Debout / Thomas Schlessler - Les yeux de Mona.

Romans policiers : Franck Thilliez - Norferville / Eric Fouassier - Le bureau des affaires occultes / Bernard Minier - Les effacées.

Quelques albums : Le voyage de pop / Le concert d'automne / J'en ai marre.

Quelques documentaires: Les loutres / Une années auprès de mon arbre / la BD de Cormac Mc Carthy - La route. **Vous trouverez bien d'autres titres encore ...**



Horaires

La Médiathèque

Mercredi : 9h00-12h00
13h30-17h30

Vendredi : 15h30-17h30

Samedi : 9h00-12h00



L'Hôtel de la Poste et des Voyageurs

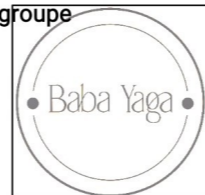
expose son histoire

Du 5 au 27 octobre 2024

à CHANTELLE

Les participants de l'atelier 'Mémoire de l'Hôtel' de Baba Yaga vous invitent à découvrir **documents d'époque, frise chronologique, photos anciennes/récentes et articles réalisés par les membres du groupe**

Pour discuter avec les nostalgiques, l'équipe propose un Repas réalisé sur les consignes de Maryse et Michel Séchaud, samedi 26 octobre 2024, MIDI,



Kir, Terrine de gibier, Lapin à la moutarde, Pommes-de-terre boulangères, tartes maison. 25€ par personne, boissons non comprises.

Uniquement sur réservation
au 06 73 01 49 39.

Chacun pourra raconter ses anecdotes et s'amuser de celles des autres et, s'il gagne l'enchère, repartir avec une magnifique ancienne photo colorisée de l'Hôtel.

A vos anecdotes !



Les enfants du CM2 de Chantelle et les usagers du Service d'Accueil de Jour l'Astrolabe se sont rencontrés tout au long de l'année pour réfléchir ensemble à la réalisation d'un cendrier. Ils l'ont installé près du square Jean Boudot à Chantelle aidé des agents municipaux.

S'il vous plaît mettez vos mégots dans notre cendrier où dans ceux installés dans la commune par la mairie.

Merci pour la planète.



Etat Civil

Décès:

- ◆ Janine, Paulette, Christiane FALVARD, Maison de retraite
- ◆ Yvette MONVOISIN, CHANTELLE
- ◆ Denise, Andrée BEAUFRERE, Maison de retraite
- ◆ Jean, Marc LARONDE, Maison de retraite
- ◆ Elie MÉLOUX, Maison de retraite
- ◆ Yvette, Jeanne RÉGERAT, Maison de retraite
- ◆ Monique, Lucienne BROYON, GANNAT
- ◆ Madeleine, Charlotte, Pauline TERRAS, Maison de retraite
- ◆ André PORTEJOIE, Maison de retraite
- ◆ Marcelle BERTHOMIER, Maison de retraite
- ◆ Amar ZAÏMI, CHANTELLE
- ◆ Joseph, Jean BONNET, CHANTELLE
- ◆ Danielle, Marcelle, Marie DUMONT, Maison de retraite

Mariages:

- ◆ Rémi BRAILLON et Elvire PLANZOL
- ◆ Claude, Henri DUBORD et Pascale SAINT-ANDRÉ-PÉLAN

Naissance:

- ◆ Hanna MÉLOUX
- ◆ Clair TILLOI
- ◆ Marie TRIOMPHE
- ◆ Louka JOYEUX
- ◆ Milo CHAVENON
- ◆ Maé RODDE
- ◆ Jade BLANCHARD



Rentrée scolaire

La rentrée des classes pour l'année 2024-2025 s'est déroulée le lundi 2 septembre. Nos écoles comptent 82 élèves à l'école élémentaire et 38 élèves à l'école maternelle .

Chers enfants, je vous souhaite une excellente rentrée scolaire qui sera pleine d'enseignements. Le Maire, André Bidaud.

Invitation classe 1969

Toutes les personnes nées en 1969 sont invitées à contacter M. Christophe FOUILLOT au 06 34 29 12 74 pour fêter vos 55 ans tous ensemble autour d'un repas, fin d'année ou début d'année prochaine.

Marche nordique

Chantel'gym et détente vous rappellent que nous avons de la marche nordique tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30.

Pour ce, rendez-vous tous les jeudis matin à la salle Robert Chardonnet, point de départ des circuits.



Chantelle Chante

Recrute



Vous aimez chanter,

mais vous n'avez jamais osé franchir le pas...

Alors, lancez-vous et rejoignez-nous !

Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège, il faut seulement chanter juste.

Avant l'épidémie de Covid, Chantelle Chante a compté jusqu'à une soixantaine de choristes.

Aujourd'hui, étant moins nombreux, notre répertoire risque de se restreindre.

Nous sommes donc prêts à accueillir tous les nouveaux chanteurs, apprentis ou confirmés, qui souhaiteraient nous rejoindre et tenter l'expérience.

Les répétitions ont lieu à Chantelle tous les mardis soirs (20h à 22h ou 20h30 à 22h30 selon les horaires d'été ou d'hiver, et cela de début septembre à fin juin.

Renseignements au 06 67 22 89 09



COLLECTE DE FERRAILLE

SAMEDI 11 JANVIER 2025

Les joueurs du club de foot de Chantelle viendront ramasser chez vous :

- les métaux ferreux ;
- les batteries ;
- les vieux câbles électriques ;
- les vieux brabants et vieille remorque ;
- les gazinières.

Les bénéfices de cette opération serviront à financer l'achat de matériel et d'équipement, pour nos équipes jeunes et séniors.

Collecte sur prise de rendez-vous. Veuillez contacter : COUTON Dominique : 06.08.60.93.10

Romans policiers sportifs écrits par la classe de CM1 année 2023-2024 de Madame Nathalie Martinez

Roman policier – choix : l'équitation – Pénélope Leprévost : **Disparition Inquiétante**

Groupe : Anna – Maël – Mahaut - Marilou

Nous sommes en mars à l'hippodrome de Vichy pour la coupe du monde d'équitation.

Il y a 20 candidates parmi elles Pénélope Leprévost. Elle monte Talisman couleur bai, un pur-sang arabe.

C'est une grande championne de sauts d'obstacles, championne olympique par équipe aux Jeux olympiques de Rio. Elle est classée dans les dix meilleures mondiales et plusieurs fois championne de France.

Le juge annonce à toutes les participantes : « Merci de bien vouloir vous présenter pour la reconnaissance (ce sont les obstacles) ».

Après la compétition, Pénélope a prévu une grande fête chez elle avec tous ses amis, sa famille et ceux qui travaillent avec elle.

Elle est partie avec son mari faire les courses pour la fête. En arrivant à la maison, elle entend son cheval hennir ainsi que d'autres bruits, n'y fait pas attention, range ses courses et part se coucher.

Le lendemain matin comme tous les matins elle va à l'écurie faire des câlins à son cheval mais bizarre, elle ne l'entend pas hennir comme d'habitude.

Vite, elle ouvre la porte de l'écurie et là, pas de cheval !

Elle appelle son mari qui téléphone tout de suite à la police.

La police arrive avec la police scientifique. Celle-ci trouve beaucoup d'indices très importants : des traces de peinture bleue sur le portail, des traces de boue sur le box du cheval, des empreintes de pneus et surtout un petit morceau de plaque d'immatriculation. En fouillant dans la paille, il y a même un trousseau de clés de voiture.

Tous ces indices vont nous faire avancer très vite dit la police scientifique.

Après quelques jours et beaucoup d'analyses, les résultats arrivent.

La voiture est une Tesla bleu marine, électrique, avec des pneus Michelin XXM.

La police retrouve le propriétaire du véhicule qui est Monsieur Berger, juge au concours d'équitation.

Son véhicule a été volé il y a quelques jours et il l'a signalé à la police.

La police vérifie. Tout est vrai. Fausse piste.

Après beaucoup de recherches, la police retrouve la voiture volée, vide, sur un parking d'autoroute sans cheval ni van pour le transporter. Un complice les attendait certainement.

Le policier demande à voir les photos enregistrées par les caméras du péage de l'autoroute. Il voit une voiture s'arrêter près de la Tesla bleu marine. Le chauffeur de la voiture noire sort de la voiture et celui de la Tesla aussi. Ils décrochent le van de la Tesla et le raccrochent derrière la voiture noire qui démarre et s'en va en direction de Marseille.

Le policier a une idée, en recherchant avec ses collègues sur Internet, ils découvrent qu'une vente aux enchères de chevaux se tient maintenant à Marseille. Il faut aller très vite.

Le policier envoie 1 SMS à la police marseillaise pour leur demander d'aller vérifier à la vente aux enchères si un cheval correspondant à la description de Pénélope s'y trouve bien.

Le policier et Pénélope montent en voiture et filent à Marseille. Les policiers marseillais arrivent à la vente aux enchères au moment où le cheval de Pénélope va se vendre.

Les policiers arrêtent la vente ainsi que les personnes accompagnant le cheval.

Ils attendent l'arrivée de Pénélope et du policier. Quand ils entrent, Talisman hennit de joie et Pénélope va le caresser.

Elle donne les papiers du cheval au policier qui vérifie que Talisman est bien à elle.

Pénélope regarde les voleurs et elle est très étonnée et triste de reconnaître 1 des 2 voleurs enfin, une voleuse, son adversaire en compétition.

La voleuse ne voulait plus voir ce cheval, alors elle avait décidé de s'en débarrasser, qu'il parte le plus loin possible.

Elle sera privée à vie de compétition.

Le 9 août 2022 nous sommes à Gannat à une représentation de la gymnaste Mélanie de Jésus dos Santos.

Après avoir passé ses 3 agrés, elle commence la gym et surtout la poutre.

Elle a participé aux jeux olympiques de 2020 au championnat de France, d'Europe et au championnat du monde.

En 2021, elle a été championne d'Europe de poutre.

A la fin de la représentation, elle rentre chez elle.

Le lendemain, elle ne se présente pas au gymnase. Elle ne répond ni sur son portable, ni sur son téléphone fixe. C'est toujours le répondeur.

Le directeur du gymnase appelle sa famille, puis la police.

L'inspecteur Pierre Gadouche chargé de l'enquête se rend chez elle.

Il n'y a personne. Il interroge les voisins, personne ne l'a vu.

Pierre Gadouche retourne dans l'appartement et appelle la police scientifique qui relève des empreintes de baskets

Adidas pointure 42. Il interroge à nouveau toutes les personnes proches de Mélanie pour essayer de trouver le propriétaire des baskets. Il vérifie aussi tous les alibis des amis, de la famille et des sportifs connaissant Mélanie.

Justement L'inspecteur Pierre Gadouche a un frère jumeau Lucas, sportif qui connaît très bien Mélanie.

Les 2 frères se ressemblent beaucoup physiquement, ont la même taille, 1,70m. Ils ne s'entendent pas bien, ne s'habillent pas du tout pareil, ne se voient presque jamais pourtant ils habitent la même ville. Lucas porte toujours des baskets, Pierre jamais.

Toutes les personnes interrogées par Pierre Gadouche ont un alibi pour la soirée de la disparition de Mélanie, ils mangeaient tous ensemble à la cafétéria voisine. Sauf Lucas Gadouche...

Lucas était rentré chez lui car il était trop fatigué. Il était tout seul dans son appartement.

Il est convoqué pour un interrogatoire à la police judiciaire.

Son frère l'inspecteur Pierre Gadouche lui pose les questions avec une policière pour l'aider.

L'inspecteur est stressé, il a du mal à regarder son frère.

-« tu n'étais pas à la cafétéria avec les autres, il paraît que tu étais fatigué. » dit l'inspecteur.

-« oui c'est vrai j'étais tout seul chez moi ».dit Lucas

-« tes baskets Adidas c'est bien du 42 ? dit l'inspecteur

-« oui comme toi tu le sais bien ! dit Lucas

-« Je ne mets jamais de baskets dit l'inspecteur

-«en attendant de vérifier ton alibi, tu peux t'en aller dit l'inspecteur très mal à l'aise.

La policière mène son enquête et prouve que Lucas Gadouche était bien chez lui au moment de la disparition de Mélanie.

Ses voisins de palier ont entendu la porte de son appartement claquer quand il est rentré chez lui et ses voisins d'en face l'ont vu prendre l'air et manger sur son balcon très tard dans la soirée.

Lucas Gadouche est donc innocent. Il faut chercher ailleurs.

Le soir de son interrogatoire vers 20h, on sonne à sa porte.

Lucas va ouvrir et surprise... C'est son frère l'inspecteur Pierre Gadouche. Pierre entre dans l'appartement.

-« Que veux-tu ? ça t'as pas suffi de m'interroger cet après-midi ? d'ailleurs, tu avais l'air drôlement stressé. Va-t'en, tu n'as rien à faire chez moi » dit Lucas.

-« J'ai appliqué la loi, j'étais obligé de te poser toutes ces questions mais je savais que ce n'était pas toi.

Pierre Gadouche s'en va. Lucas réfléchit à l'attitude bizarre de son frère et décide d'aller trouver la policière.

Il lui raconte certaines choses sur son frère et elle décide de mener son enquête sans le dire à personne. Il faut des preuves.

Quelques jours après, Pierre Gadouche a oublié ses clés sur son bureau. Elle les emprunte et demande à Lucas de faire un double. Ils vont à l'appartement de Pierre Gadouche.

Dans la cuisine, ils découvrent 2 assiettes, 2 couverts et 2 verres. Ils passent dans la pièce suivante et là surprise...

Des objets, plein de photos de la gymnaste et surtout une paire de baskets Adidas pointure... 42

Ils font le tour de l'appartement et découvrent une porte qui descend à la cave. Ils dévalent les escaliers, appellent et entendent : -« au secours, au secours, je suis là, je suis Mélanie de Jésus dos Santos »

Ils enfoncent la porte et font sortir Mélanie.

La policière téléphone à son chef et lui explique tout.

Ils arrivent au commissariat.

La policière entre directement dans le bureau de l'inspecteur Gadouche et lui passe les menottes. Il comprend tout de suite ce qui se passe et avoue. Il a kidnappé Mélanie car il voulait la garder pour lui et il était jaloux de son frère. C'est tout ça qu'il l'a accusé.

Il ira en prison pour de longues années. Qui aurait pu deviner qu'un policier commettrait un kidnapping ?

Roman policier – choix : Tennis de table – Alexis Lebrun : **La surprise de Li Chang**

Groupe : Alban - Aurel – Clovis – Julian - Lorenzo – Pacôme

Aujourd'hui à Clermont-Ferrand, il y a 1 match de championnat de tennis de table entre le champion français Alexis Lebrun et son adversaire le champion chinois Li-Chang. Alexis Lebrun a déjà gagné 10 trophées et 2 médailles d'or mais depuis quelque temps, il perd tout le temps contre Li Chang.

Il en a assez et croit que les raquettes de Li Chang sont truquées pourtant, elles ont l'air pareilles. Il décide de les lui voler et de les remplacer par d'autres. Il a remarqué que Li Chang laisse toujours son sac avec ses raquettes dans son vestiaire.

Alexis rentre chez lui et revient le soir quand il fait nuit et que la femme de ménage est partie. Il sait qu'il y a un gardien de nuit mais pas de chien. Il gare sa voiture devant l'issue de secours, sort ses clés et prend son paint-ball.

Il utilise son paint-ball pour éloigner le gardien et pendant ce temps, ouvre la porte avec sa clé. Il entre dans le vestiaire du chinois, enlève ses raquettes du sac et en met d'autres à la place. Très vite, il sort par l'issue de secours, saute dans sa voiture et rentre chez lui.

Le lendemain pour le match, Li Chang voit que ses raquettes ont été remplacées par d'autres raquettes. Il ne veut pas jouer.

Le directeur appelle la police. Elle commence son enquête fouille tous les sacs de ceux qui sont là et toutes les salles. Toutes les personnes qui sont là, sont interrogées aussi. Elle ne trouve rien.

Tous les matchs sont arrêtés. Les policiers décident de fouiller les appartements de plusieurs personnes ainsi que celui de Li Chang et Alexis Lebrun. Ils décident aussi de relever les empreintes de toutes les raquettes, de tous les joueurs de tennis de table qui jouent ici.

La police scientifique a un très gros travail à faire. Il y a un résultat. 2 séries d'empreintes digitales apparaissent sur certaines raquettes, 1 seule série sur d'autres raquettes.

La police scientifique prend les empreintes digitales des 2 champions. Celles d'Alexis Lebrun sont bien sur plusieurs raquettes mélangées à celles de Li Chang.

- C'est lui le voleur dit Li Chang car je n'ai jamais prêté mes raquettes à personne. Il ne peut y avoir que mes empreintes dessus. D'ailleurs ici vous voyez cette minuscule marque, c'est une lettre chinoise. On ne la voit presque pas. Ce sont bien mes raquettes. Alexis Lebrun avoue.

- Je croyais que tes raquettes étaient truquées et que tu trichais. C'est pour cela que je les ai volées. Je regrette vraiment et je m'excuse. La police emmène Alexis en prison.

Li Chang leur dit : « Avant de l'emmener, nous allons faire un match en échangeant nos raquettes ». Li Chang donne une de ses raquettes à Alexis et il en prend une d'Alexis. Les 2 adversaires jouent très bien mais c'est Li Chang qui gagne encore.

- tu vois dit Li Chang, je gagne même avec ta raquette. C'est que je suis le meilleur pour le moment.

Roman policier – choix : Judo – Teddy Rinner : **Le Pari** / Groupe Esther - Lou - Margot- Théo

Nous sommes au mois d'août. Teddy Rinner grand champion de Judo se prépare pour la prochaine coupe du monde à ST Pourçain sur Sioule. Il a été le plus jeune judoka champion du monde. Il a reçu le plus de médailles comme champion du monde : 12. Il a reçu le plus de médailles d'or en championnat du monde : 10. Il est en catégorie poids lourds - plus de 100 kilos.

Après 2 semaines d'entraînement, il rentre chez lui pour se reposer quelques jours puis il part à Paris pour la compétition.

Il combat contre un japonais et gagne. Il est très content et pour fêter sa victoire, il invite sa famille et ses amis à une fête dans son appartement samedi soir. Camélia et Jean 2 adolescents dont les parents sont invités décident d'y aller aussi.

Le jour d'avant, le vendredi au lycée, ils se vantent devant leurs copains en disant : « demain nous allons à une fête chez Teddy Rinner ». Les copains n'y croient pas.

- C'est vrai, on ne raconte pas de blagues disent Camélia et Jean.

- On veut une preuve, On fait un pari, vous devez ramener un kimono de Teddy Rinner sans qu'il le voit : CAP OU PAS CAP.

Camélia et Jean parlent entre eux à voix basse. La sonnerie retentit et chacun s'en va de son côté. Samedi soir arrive. Il y a beaucoup de monde à la fête. Les 2 ados arrivent avec leurs parents, chacun avec un sac car ils vont dormir chez un copain.

Pendant la fête, personne ne fait attention à eux. Ils visitent l'appartement, entrent dans le vestiaire du champion, Camélia fait le guet et pendant ce temps, Jean vole le plus beau kimono et le met dans son sac. Ils partent tranquillement après l'avoir dit à leurs parents. Ils ne vont pas dormir chez les copains et rentrent chez eux. Jean garde son sac avec le Kimono.

Le lendemain, ils s'expliquent qu'ils se sont trompés de jour, c'est samedi prochain qu'ils dorment chez les copains.

Lundi matin, Camélia et Jean retournent au lycée et retrouvent leurs copains de classe.

Discrètement, Jean ouvre son sac et montre le kimono. Vous voyez que c'était vrai, Qu'est-ce qu'on en fait maintenant ? On vous le vend ? Ça va pas, débrouillez-vous avec votre kimono. Ça ne nous regarde pas, c'était pour rire. Jean et Camélia sont très embêtés. Que faire ?

-Le mieux dit Camélia, c'est d'aller tout avouer à Teddy Rinner. A la sortie du lycée, ils vont chez lui. Ils sonnent. Teddy Rinner ouvre la porte, surpris et les fait entrer car il les reconnaît. Courageusement, Camélia lui raconte tout. C'était un pari avec des copains. D'abord en colère, il devient gentil.

-Je ne dirai rien à vos parents à une condition, vous allez vous mettre au sport 2 fois par semaine car je crois que ce n'est pas votre point fort. Je vous surveillerai. -MERCI, MERCI, NOUS FERONS TOUT CE QUE VOUS VOUDREZ,

Les 2 ados rentrent chez eux soulagés, Plus jamais, ils, n'écouteront les autres ados

Le 19 mars 2023 devant le musée du Louvre, quelques temps avant le départ du Paris-Nice, Julian Alaphilippe et son équipe la Soudal quick steep se préparent à une présentation devant le public parisien.

Julien est le leader de son équipe. Il a été double champion du monde sur route en 2020 et 2021.

Son principal adversaire est Robert Jeanton de l'équipe Bora.

Après 3 étapes où il termine 1^{er}, il prend le départ de la 4^{ème} étape.

Au milieu du parcours, Jason l'un de ses coéquipiers parle à son directeur sportif dans les oreillettes. La voiture est derrière le peloton.

Il lui explique : « J'ai entendu crier au secours plusieurs fois et j'ai reconnu la voix de Julian, j'en suis sûr. Je ne le vois plus non plus. »

Le directeur de l'équipe remonte la course sans apercevoir Julian.

Toute l'équipe essaie de retrouver Julian dossard 112. Personne ne le voit.

Le directeur de la course, averti, arrête complètement la course et prévient la police. Julian a disparu, il est certainement en danger.

La police arrive et interroge tous les participants et le public

Une des personnes interrogées a vu quelque chose, une camionnette blanche mal garée sur un chemin en face.

La police appelle un hélicoptère pour essayer de repérer la camionnette blanche. Cela arrive très vite.

L'hélicoptère tourne au-dessus de la voiture et atterrit un peu devant elle

Le chauffeur effrayé freine brusquement.

Les policiers lui font ouvrir la porte arrière du véhicule. Il y a des fruits et des légumes. Le chauffeur explique qu'il est agriculteur, qu'il vient de ramasser tout ça dans ses champs et qu'ils peuvent vérifier en y allant.

La camionnette repart vers les champs avec les policiers. Plein de personnes sont encore là et disent que le chauffeur de la camionnette était là à travailler avec eux. Fausse piste.

Les policiers repartent.

Ils reçoivent un SMS de policiers motards qui suivent une camionnette blanche avec 2 personnes et vont l'arrêter. Ils demandent des renforts.

Après une course poursuite de la camionnette, ils l'arrêtent enfin, menottent les 2 hommes et ouvrent la camionnette.

Ils découvrent Julian, ficelé comme un saucisson. Ils le libèrent et l'emmènent à l'hôpital car il est en état de choc.

Les 2 complices sont amenés au poste. Ils vont passer leur 1ère nuit en prison en attendant de rencontrer le juge.

Le lendemain l'interrogatoire commence

Noms, prénoms, dates de naissance. Vous vous appelez Jeanton comme l'adversaire de Julian Alaphilippe ?

-Oui, Nous sommes ses frères répondent-ils.

Pourquoi avez-vous kidnappé Julian Alaphilippe ?

Au début pas de réponses puis l'un des 2 parle. Ils ont voulu se venger de Julian

Il y a quelques années, Julian conduisait une voiture avec 3 personnes à son bord. A côté de lui, à l'avant, Monsieur Jeanton leur père.

A l'arrière 2 copains de Julian. Julian roulait très vite et un sanglier a percuté la voiture qui a fait des tonneaux et s'est retrouvé dans le fossé.

Julian a été légèrement blessé ainsi que les 2 passagers à l'arrière.

Le passager à l'avant à côté de Julian, très grièvement blessé.

Il est resté handicapé à vie dans un fauteuil roulant. Depuis ses fils avaient juré de se venger et de punir Julian

Les policiers emmènent les kidnappeurs en prison.

Julian ne porte pas plainte.

Pour l'équipe adverse, interdiction de participer à d'autres courses.

Un an plus tard Julian Alaphilippe en pleine forme se qualifie pour les jeux olympiques.

COMMUNE DE CHANTELLE
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 4 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chantelle s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de Monsieur André BIDAUD, Maire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation par Monsieur le Maire de ladite commune le 30 septembre 2024.

Étaient présents : Mesdames Isabelle PERIN, Madame Céline BOUTONNET, Brigitte DAEMEN, Virginie LADHUIE, Marie-Chantale LAMBRECHT, Céline MOYNAULT, Sandrine RENAUD-ROUMEGOUS et Messieurs Pascal PALAIN, Julien CHARBONNEL, Jean Paul CHEVALIER, Julien GAYTE et Thierry ROLAND.

Absents excusés avec pouvoirs : Messieurs Stéphane BONNET et Kevin DUPUIS qui donnent pouvoir respectivement à Messieurs Pascal PALAIN et André BIDAUD.

SECRETARIAT DE SÉANCE

Conformément à l'article LI 2114 du code des communes, il convient de désigner un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Pascal PALAIN a été désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

André BIDAUD propose la date du 15 novembre 2024.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU 26 JUIN 2024

Aucune remarque ou observation n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion de conseil du 26 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

ACHATS DE TERRAINS

André BIDAUD rappelle que la Commune s'est déjà portée acquéreuse de quatre parcelles en bord de Bouble appartenant à Messieurs OLESEN, ERLANDSEN, PERGAUD et REGCARD pour une superficie totale de 10 787 m² et pour un montant total de 9 270 €, les actes de cession étant en cours de contractualisation.

D'autre part, la Municipalité a proposé aux héritiers de M et Mme CLAYEUX d'acheter leurs parcelles C499 C500 et C1107 situées sur la rive droite de la Bouble d'une surface totale de 5403 m² au prix de 6 500 €. La famille ayant donné son accord, cette acquisition pourra être finalisée en 2024 aux conditions précédemment énoncées.

De plus, le Crédit Agricole a donné son accord à la cession de la parcelle C888 d'une surface de 1032 m², située en dessous de l'agence et en bord de rivière, au prix de 1030 €. L'acquisition de cette parcelle se fera en 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'achat desdites parcelles et autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les actes d'achats et les documents y afférant.

MISE A DISPOSITION

La Commune est propriétaire du bâtiment du Club House au niveau du tennis situé rue de Bourgneuf, inoccupé une grande partie de l'année hormis en période estivale.

André BIDAUD propose de mettre à disposition ce local au Club Sportif Chantellois par le biais d'une convention de mise à disposition.

Cette mise à disposition serait consentie à titre gratuit pour un an renouvelable par tacite reconduction, la Commune prenant à sa charge les consommations relatives aux fluides. Une attestation d'assurance responsabilité civile devra être fournie en mairie.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, Messieurs Jean Paul CHEVALIER et Julien GAYTE ne prenant pas part au vote, approuve la mise à disposition aux conditions énumérées ci-dessus et autorise le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre des festivités du 14 juillet dernier, André BIDAUD propose de prendre en charge les frais d'animation pour 400 €, réglés initialement par le Club Sportif Chantellois et de rembourser le club pour les frais de mise à disposition des installations sportives de la commune de Bellenaves, d'un montant de 408 €, afin de protéger la nouvelle pelouse du stade municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, Messieurs Jean Paul CHEVALIER et Julien GAYTE ne prenant pas part au vote, accepte cette proposition et décide de prendre en charge les frais de sono et les frais d'occupation et d'éclairage du terrain de football de Bellenaves, somme versée sous forme de subvention à association du Club Sportif Chantellois pour un montant total de 808 €.

TRAVAUX ET DÉCISIONS MODIFICATIVES

André BIDAUD signale que des capricornes, insectes xylophages s'attaquant au bois et notamment aux charpentes, ont occasionné des dégâts sur les poteaux et charpente du préau de l'école élémentaire. Les dégâts causés par ces nuisibles nécessitent des travaux et un devis de l'entreprise BEAUDONNET s'élevant à 7 866,00 € TTC (6 555,00 € HT) est présenté afin de renforcer et traiter l'ouvrage.

Afin de couvrir la dépense, il est proposé de compenser le manque en recettes d'investissement du programme : 2131 (21) - Opération 283 – Bâtiments publics (Traitement des poutres) d'un montant de 8 000,00 € par un surplus d'amendes de police pour un même montant (compte 1345), soit 8 000,00 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'engager la dépense et valide les modifications aux comptes du budget général présentées.

ADMISSIONS EN NON-VALEURS

Sur avis du Trésorier Receveur municipal demandant l'admission en non-valeur de diverses créances pour lesquelles les procédures de recouvrement sont épuisées, André BIDAUD propose d'admettre en non-valeur une partie des dites créances liées aux exercices 2018, 2019 et 2020 d'un montant total de 1403,90 € sur le budget général mais propose de refuser l'admission en non-valeur de 5 créances d'un montant total de 273,50 € et demande le maintien en recouvrement de ces créances pour un même débiteur.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces propositions.

QUESTIONS DIVERSES

- **Octobre rose**

André BIDAUD signale l'organisation d'une marche ou course de 5 km organisée par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud Allier à Broût-Vernet le 20 octobre prochain à 9h30 dans le cadre d'Octobre rose, campagne mondiale de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

- **Magic'Color 2024**

Sandrine RENAUD-ROUMEGOUS dresse le bilan de la manifestation qui a regroupé 291 participants pour une marche de 5 km dans la bonne humeur, la soirée s'est terminée autour d'un repas à la salle Robert CHARDONNET.

- **Emprunt relais et dotations**

André BIDAUD signale que l'emprunt relais souscrit dans le cadre du financement de la deuxième tranche des travaux d'aménagement de bourg a été remboursé le 16 juillet dernier pour un montant de 165 462,56 € (160 000 € de capital et 5 462,56 € d'intérêts) suite au versement différé de la TVA par le biais de la dotation du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) lié à la même tranche de travaux, perçue par la Commune, s'élevant à 177 268,54 €.

Il précise les montants définitifs de diverses dotations émanant de l'État :

- Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) : 17 286,13 € pour 12 000 € prévus au budget ;
- Fonds de Péréquation de la taxe Professionnelle : 2 000,60 € pour 3 000 € prévus au budget ;
- Amendes de police : 30 992,57 € pour 15 000 € prévus au budget.

- **Investissements**

André BIDAUD fait le point sur la réalisation des investissements 2024. Tous les programmes d'investissements inscrits au budget de l'exercice seront réalisés sur l'année.

- **Bilan consommation éclairage public**

André BIDAUD présente le bilan énergétique de l'éclairage public suite au remplacement de 154 foyers d'éclairage public vétustes sur l'ensemble du territoire de la commune sur une période de 2 ans (2021 et 2022) et à l'avancement de l'heure de fin de l'éclairage public d'une demi-heure (22h au lieu de 22h30).

	2021	2022	2023
Consommation facturée	46 460 kWh	25 919 kWh	20 094 kWh
Montant facturé	9 505 €	6 240 €	5 139 €

Le Conseil Municipal se félicite des économies dégagées par le biais du programme de remplacement de foyers d'éclairage publique initié par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier.

- **Rapport annuel**

André BIDAUD invite les membres du Conseil Municipal à prendre connaissance du rapport sur la qualité de l'eau émanant du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples (SIAEP Sioule et Bouble) au titre de l'année 2023. Ce rapport est à la disposition du public et consultable en Mairie.

- **Bilan saison estivale**

André BIDAUD dresse le bilan des manifestations estivales avec la réussite de Bouge ton Bouble, des expositions, du concert de la chorale le 7 juillet, la réception du groupe folklorique le 13 juillet et la journée du 14 juillet dernier (repas, retraite aux flambeaux, bal...) avec la participation du Club Sportif Chantellois et des Sapeurs Pompiers ainsi que les activités proposées par Baba Yaga. Le Conseil Municipal regrette néanmoins l'annulation du Forum des associations.

André BIDAUD et Sandrine RENAUD-ROUMEGOUS dressent le bilan financier de la gestion du Mini-Golf tenu cet été par de jeunes chantellois qui, déduction faite des charges de fonctionnement, se répartiront 7 100 € en chèques cadeaux au prorata des jours de présence (32 bénéficiaires de 50 à 280 € chacun).

Le Conseil Municipal remercie aussi vivement les commerçants locaux qui ont su accompagner commercialement cette opération au profit des enfants.

- **Candidature Petite Cité de Caractère**

André BIDAUD porte à la connaissance du Conseil Municipal l'état d'avancement du dossier de candidature de la commune au label Petites Cités de Caractère®.

Une réunion est prévue avec les services de la Préfecture et les services instructeurs de la marque Petites Cités de Caractère® afin d'obtenir l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France pour la mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR), nécessaire à l'homologation de la commune au label.

- **Agenda**

- 11 novembre : cérémonie commémorative de l'armistice à 10h45 au monument aux morts ;
- 23 novembre : repas des Jeunes d'hier à 12h30;
- 18 janvier 2025 (samedi) : vœux du Maire à 18h30.

- **Remerciements**

André BIDAUD fait part au Conseil Municipal des courriers de remerciements émanant de :

- Monsieur Jacques JONIN, Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, pour l'octroi de la subvention annuelle;
- Monsieur Jean Paul CHEVALIER, au nom du Club Sportif Chantellois pour l'aide matérielle et financière apportée dans le cadre de l'organisation du centenaire du club;
- Monsieur Thomas JOYEUX et Madame Céline THOMAS, demeurant 10 Bis rue Derrière les Murs pour le présent offert à l'occasion de la naissance de leur petit Louka;
- Monsieur Stéphane BONNET, au nom de sa famille, pour le soutien apporté à l'occasion du décès de Monsieur Jean BONNET.

L'ordre du jour étant épuisé, le procès-verbal a été clos et les membres présents ont signé.

La séance est levée à 22 heures 50. -----

CENTRE SOCIAL LA MAGIC

Maison d'Animation globale et d'initiatives collectives

L'Association Centre Social La MAGIC s'engage depuis 1962 auprès des habitants, des entreprises, des associations, des élus... pour développer une dynamique de projets concertés sur un territoire regroupant 23 communes.

Vous avez un projet, un besoin, une envie ou vous souhaitez simplement vous impliquer dans notre association, contactez nous !



TIERS LIEU OUVERT À TOUS

Suite aux travaux réalisés fin 2022, La MAGIC propose désormais un véritable Tiers Lieu, espace ouvert à tous, où vous pouvez venir librement jouer à des jeux de société, lire, partager une activité, discuter autour d'un café, vous connecter à Internet, découvrir l'imprimante 3D, la découpe laser...

ATELIERS ANNUELS

Pilâtes, relaxation, cardio et renforcement musculaire, yoga, cirque, afro zumba, chorale, couture, guitare, arts plastiques, Dance kid, découverte des vins.

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

- Animations ponctuelles et séjours (découverte culturelles, sportives et de loisirs)
- Organisation d'anniversaires
- Promeneurs du net
- Appui aux collectifs de jeunes (CME, ATEC...)

PÔLE SOCIAL

- Ateliers d'accès à l'emploi (CV, lettre de motivation)
- Accès aux soins et aux démarches de santé
- Aide aux démarches administratives
- Accueil social universel
- Point Conseil Budget (PCB) : conseils gratuits et personnalisés de gestion budgétaire

PÔLE NUMÉRIQUE

- Ateliers d'initiation à l'informatique
- Ateliers bureautique
- Aide aux démarches dématérialisées
- Accompagnement individuel ou collectif

PÔLE FAMILLE

- Activités culturelles et sportives
- Loisirs
- Séjours et sorties en famille
- Ateliers thématiques

MAGIC MOBIL'

La Magic Mobil' va sillonner les communes du secteur pour présenter les activités et services de La MAGIC, et proposer des ateliers informatiques et de l'accompagnement pour les démarches dématérialisées.

SERVICES

- Transport de personnes : les jeudis, pour aller au marché de Broût-Vernet (secteur restreint)
- Achats groupés : fuel 5 fois/an et granulés 3 fois/an
- Local de répétition autogéré à Chantelle
- Service mandataire : aide administrative pour les particuliers employeurs (+ de 60 ans)

VIE ASSOCIATIVE

Une question, un besoin pour votre association ? Le SAVA est présent pour vous guider : réglementation associative, promotion de vos actions et de votre association, financements.



28 rue de la Chaume | 03110 Broût-Vernet



04 70 58 20 68



contact@lamagic.fr



www.lamagic.fr



centre social La Magic



edithlamagic / johanie_lamagic